

Installation du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Mardi 13 décembre 2016

Madame la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, chère Laurence,

Madame la vice-présidente du Haut Comité de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (Sylvie GIAMPION, Enfance),

Messieurs les vice-présidents (Michel VILLAC, Famille, Bertrand FRAGONARD, Âge),

Madame la Secrétaire générale du Haut Comité de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (Lucie GONZALEZ),

Mesdames et Messieurs les membres des 3 collèges, sans oublier le collège des 12 enfants et adolescents,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour l'installation du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Je m'en réjouis. Ensemble, nous continuons de travailler et de mettre en œuvre les mesures que nous nous étions engagés à mener.

L'installation de ce Conseil met en exergue ce que nous défendons, à travers le quinquennat : des politiques qui répondent aux défis auxquels notre pays est confronté. Dans une démarche collective, transversale et ambitieuse.

Car notre responsabilité est bien là : avoir une vision globale, qui permette la mise en œuvre de réponses adéquates, tout au long du parcours de vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens. L'objectif principal qui constitue votre feuille de route est bel et bien de participer activement à la continuité et à la complémentarité des politiques menées en faveur des familles, de l'enfance et de l'adolescence, des retraités et des personnes âgées.

Le HCFEA, placé auprès du Premier ministre, se substitue à plusieurs instances. Non pour minimiser le champ de chacune, mais bien au contraire pour permettre, tout à la fois, une simplification et une complémentarité renforcées.

En tant que Secrétaire d'Etat en charge des personnes âgées et de l'autonomie, je mesure à quel point cette exigence est fondamentale. La création du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, prévu dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, pose les premiers jalons, tout juste un an après l'adoption de la loi.

La mise en place de cette instance est donc une très bonne chose, car elle va nous permettre, chacun à notre niveau, de continuer à renforcer les échanges, les liens et les passerelles entre les générations. C'est cela, faire société.

Faire société, c'est également promouvoir à chaque fois l'égalité femmes-hommes. Votre instance en est le reflet. Je remercie donc chacune et chacun des membres d'être présent et d'avoir accepté cette responsabilité, au service de toute la collectivité.

Vous le savez, nos sociétés changent à une vitesse que l'on n'a pas connue auparavant. Elles évoluent et cela pose de nouvelles questions, engendre de nouvelles exigences. Afin d'y répondre de la manière la plus juste, nous devons effectivement avoir une vision, non pas segmentée, non pas sectorisée, mais bien ouverte sur l'ensemble des problématiques, des parcours et des attentes de nos concitoyennes et concitoyens.

C'est ce que nous nous efforçons de faire.

Concernant les personnes âgées, nous avons mis en place de nombreuses mesures qui vont dans le sens d'une inclusion plus effective.

Etre respecté et pris en considération ne doit pas être une question d'âge.

C'est pourquoi nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions, en faisant en sorte que toutes les dispositions de la loi ASV soient financées. C'est aussi pourquoi nous avons co-construit cette loi, et avons travaillé en transversalité. Il ne sert à rien d'opposer les temps de vie et les générations. Ce n'est pas le modèle de société que nous souhaitons promouvoir. C'est même tout le contraire.

Redonner une place centrale à l'humain, quel que soit son âge, c'est redonner une place aux individus dans les instances, entendre leurs voix. Concernant l'avancée en âge, cela se traduit par l'inclusion réelle des aidants dans les processus de décisions. Cela se traduit également par une plus grande marge de manœuvre laissée aux territoires, et donc aux politiques locales, en phase avec leurs populations et leurs besoins.

Les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie en sont un exemple. En associant tous les acteurs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans les départements, ils permettent de répondre aux problématiques de chaque territoire, en tenant compte des spécificités et des populations concernées. Ils renforcent ainsi la démocratie participative au niveau local et facilitent la co-construction des politiques publiques territoriales, en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap.

La reconnaissance du statut des aidants et les nouveaux droits qui en découlent participent de cette même dynamique. Car ici encore, c'est d'intergénérationnel dont il est question.

Car aujourd'hui comme hier, les générations sont liées. Et, même si ces liens ont changé dans leur organisation, ils restent primordiaux dans la réalité quotidienne. Les personnes âgées s'occupent des petits-enfants, les enfants s'occupent de leurs parents, même si tout le monde ne vit plus, comme auparavant, sous le même toit.

Je sais que, dans les prochains mois, vous allez vous saisir, entre autres, de cette question des aidants. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Car les aidants sont à la croisée des 3 champs que vous couvrez.

Promouvoir la République du respect, ce n'est pas un concept. C'est une réalité. C'est faire en sorte que chacune et chacun trouve sa place, dans le respect de la dignité de tous. C'est faire en sorte que nos politiques et leurs déclinaisons ne pénalisent pas une catégorie, une génération au détriment des autres. C'est remettre du lien, associer la société et tenir compte de ce qu'ont à dire nos concitoyens.

C'est, enfin, faire passer ce message : personne ne doit être laissé au bord du chemin. Nous avons, toutes et tous, à y gagner. Car la transversalité, la mise en commun des intelligences, le partage des gouvernances visent un même but : avancer tous ensemble, au sein de notre société.

Je remercie chacune et chacun des membres de cette instance. Et sais pouvoir compter sur votre investissement pour qu'ensemble, nous avançons sur le chemin d'une République plus juste.